« BARBECUE DU PRE JONAS »
A.S.B.L. VÉTÉRANS DE NIVEZÉ
NIVEZE BAS, 43
4845 NIVEZE-JALHAY
@ : info@barbecueprejonas.be - 💻 : www.barbecueprejonas.be

Conditions générales

Dans la mesure où le « Bailleur » est une A.S.B.L. composé **uniquement de bénévoles** ; nous insistons sur le **respect des règles établies** afin d'assurer que les installations, qui nous ont été confiés, perdurent et restent conforme aux souhaits des fondateurs … **accessible à tous et pour tous** !

- Le paiement des location **et** garantie locative doit être réalisé **dans les 10 jours après la demande de réservation**, sur le compte de l'A.S.B.L.
  ➔ **La réservation est définitive uniquement après réception du contrat signé et des paiements.**

- **En cas de désistement**, après location, une somme de **80,00 €** restera acquise à l'A.S.B.L.

- La location est consentie pour une seule journée.
  - **Entre 09h00 du matin et le lendemain 06h00, aucune largesse n'est autorisée** ;
  - La prise des clés se fait, sur rendez-vous, chez le **Responsable clés** ;
  - Avoir les clés **ne vous donne aucun droit d'accès, à nos installations, en dehors des heures de votre location** ;

  ⚠ ***Tout abus engendrera automatiquement la perte de la garantie locative ainsi que d'éventuelles poursuites.***
  - **La remise des clés** doit être effectuée chez le **Responsable clés**, avant 06h00.

- Le Preneur vérifie l'état des lieux loués, tout dommage ou défaut doit être signalé auprès du **Responsable technique**, endéans la **première heure** de prise de possession des clés.
  ➔ A défaut, les lieux sont présumés être en parfait état, sans aucun recours possible pour le Preneur.

- **Pas de vaisselle fournie**.

- Le Bailleur se réserve le droit de **conserver la garantie locative en cas de non-respect des points suivants :**
  *(Le montant **minimum** retenu s'élèvera à **60,00 €** et sera **progressif suivant les manquements**)*

  - Respect du voisinage ;
  - Evacuation des déchets et sacs poubelles ;
  - Nettoyage du parking et des abords :
    - Flèches, ballons et tout autre document affiché **doivent être enlevés** *(il est strictement interdit d'afficher, punaiser et/ou d'utiliser un collant/adhésif quelconque sur les murs et cloisons intérieurs.)* ;
    - Les graffitis et dessins à la craie sur le parking ou à un autre endroit **sont interdits** ;
    - *Il est **strictement interdit de toucher** aux robots tondeuses.*
  - Nettoyage des installations à l'eau ;
  - Le matériel de sonorisation doit impérativement rester à l'intérieur :
    - Toute sonorisation pouvant perturber en quoi que ce soit la tranquillité du voisinage **est strictement interdite et forcément punissable au-delà de 22h00**, seul un fond musical est toléré portes et fenêtres fermées.
  - Toute intervention de la Police consécutive à une plainte du voisinage à la suite de différentes nuisances sonores entrainera d'office la perte de la garantie locative, **ainsi que le paiement d'une indemnité de 500,00 €**, au profit du Bailleur.

- Toute dégradation occasionnée sur le site :
  - aux bâtiments ;
  - à son mobilier ;
  - aux équipements ;
  - et/ou aux sanitaires ;
  - …

  sera imputée au Preneur et retenu via la garantie locative. Ce dédommagement reste indépendant de toutes poursuites judiciaires éventuelles.

- Le Preneur est tenu d'assurer sa responsabilité civile d'organisateur en ce qui concerne les dommages corporels, matériels et immatériels ainsi que pour l'incendie.
  Il est également tenu de souscrire toutes assurances concernant les biens appartenant aux personnes participant à son activité.

- Le Bailleur décline toute responsabilité en cas d'accident.

- Le Preneur renonce à tout recours contre le Bailleur en cas d'accident et/ou incident qui pourrait survenir, sur le site, durant la période de location.

- Nos 2 installations sont proches. Nous vous demandons de **respecter la tranquillité des autres locataires**.

- La garantie locative vous sera reversée, le cas échéant, dans les **15 jours ouvrables** qui suivent l'occupation.
  En cas de retenue, un mail vous sera envoyé au préalable.